

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par notre, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

CONDITIONS DE RESERVATION

- La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception du devis dûment complété et signé, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

- Les réservations ne lient le camping, que s'il les a acceptées, ce qu'il est libre de faire ou de refuser, en fonction de la disponibilité, et d'une façon générale, de toutes circonstances de nature à nuire à l'exécution de la réservation effectuée. Le camping propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

- La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Emplacement de camping

- Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping car, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Location

- Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 2 à 8 places selon le type de locatif.

- Le camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation

- Les frais de réservation sur les locations ou les emplacements de camping sont de 8 €.

TARIFS ET TAXE DE SÉJOUR

- Les prix indiqués sont valables pour la saison 2010. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA incluse

- Le montant de la taxe de séjour est votée par le Conseil municipal et variable d'une saison à l'autre.

CONDITIONS DE PAIEMENT

- Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation au camping. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping.

- Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation au camping.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

- Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de disponibilité dans le camping

- En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement.

3. Annulation du fait du camping

En cas d'annulation du fait du camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès du camping. Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous.

Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant la date de début de séjour : l'acompte versé sera conservé par le village.

- Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100 % du montant du séjour sera conservé par le village.

VOTRE SÉJOUR

1. Arrivée

- Emplacements de camping : les arrivées ont lieu tous les jours, à partir de 12h00.

- Hébergements locatifs : les arrivées ont lieu tous les jours, sauf du 3 juillet au 28 août 2010 (le samedi uniquement). Le jour de votre arrivée dans le camping, vous serez accueilli de 16h00 à 20h00, et à la remise des clefs de votre location, une caution vous sera demandée.

2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le camping décline toutes responsabilités en cas de vol, incendie, intempéries, etc, et en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur et du règlement de la piscine, laquelle peut leur être interdite en cas de non-respect.

Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Départ

- Hébergements locatifs : Au jour du départ indiqué sur votre facture, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La caution vous sera restituée en fin de séjour déduction faite des

indemnités retenues, sur factures justificatives, pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

- Hébergements locatifs : Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 80 € TTC vous sera demandé.

- Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de 1ère et 2e catégories. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

LITIGE

En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux implantés sur le lieu de présence du camping. Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels doit être signalée par écrit (LRAR) au gestionnaire du camping dans les 30 jours suivants la fin du séjour.

INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Les informations que vous nous communiquez à l'occasion de votre commande ne seront transmises à aucun tiers. Ces informations seront considérées par le camping comme étant confidentielles. Elles seront utilisées uniquement par les services internes du camping, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication et l'offre de services réservés aux clients du camping en fonction de vos centres d'intérêts.

Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse suivante en nous indiquant vos nom, prénom et adresse :

SAS CAMPING DES OYATS

Plage de Sainte-Anne la Palud

29550 PLONEVEZ-PORZAY